



## Les habitants réfractaires ?

Conscient que les éoliennes sont au cœur du débat dans cette campagne, le **CRECEP** Bourgogne-Franche-Comté (collectif régional d'experts et de citoyens pour l'environnement et le patrimoine) a publié un sondage. Une enquête réalisée par Opinionway entre le 27 mai et le 2 juin, auprès de 1 250 habitants de la région, de plus de 18 ans. « Sur l'aspect visuel, 64 % estiment que les projets éoliens ont un impact négatif sur les paysages, 32 % estimant même qu'ils ont un impact très négatif », peut-on lire. « Une majorité des habitants considère que les projets éoliens dégradent la vie des locaux : 59 % jugent qu'ils ont un impact négatif sur la qualité de vie dans les villages à proximité et 56 % sur l'entente entre les habitants. » Par ailleurs, deux tiers des personnes interrogées estiment que ces projets ont un impact négatif sur la valeur immobilière. Dans cette logique, 70 % souhaitent que les mats soient installés à au moins 2 km des habitations. Selon le CRECP, en avril 2021, on dénombrait 677 éoliennes autorisées en Bourgogne-Franche-Comté (403 en fonctionnement et 274 en attente ou en cours de construction). Et 195 éoliennes font l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services de l'État.

**B. L.**